

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR
Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis

La société tunisienne de l'air « TUNISAIR » publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Hichem CHEKIR et Mr Samir BEN JEMAA.

BILAN AU 30 JUIN 2013

ACTIFS				
(En milliers de dinars tunisiens)	NOTES	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
Actifs Non Courants				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations Incorporelles	<u>6-1-1</u>	4 286	4 286	4 286
Amortissements		-4 152	-4 169	-4 152
		134	117	134
Immobilisations Corporelles	<u>6-1-2</u>	2 286 646	2 164 194	2 254 931
Amortissements		- 1 277 463	-1 215 748	-1 260 903
		1 009 183	948 446	994 028
Immobilisations Financières	<u>6-1-3</u>	176 814	178 687	177 485
Provisions		-61 398	-48 602	-62 081
		115 416	130 085	115 404
Total des Actifs Immobilisés		1 124 733	1 078 648	1 109 566
Autres Actifs Non Courants	<u>6-1-4</u>	36 082	33 462	29 515
Total des Actifs Non Courants		1 160 815	1 112 110	1 139 081
Actifs Courants				
Stocks	<u>6-1-5</u>	2 441	2 667	3 697
Provisions		-71	-8	-71
		2 370	2 659	3 626
Clients et Comptes Rattachés	<u>6-1-6</u>	224 064	181 355	199 332
Provisions		-119 586	-116 347	-114 855
		104 478	65 008	84 477
Autres Actifs Courants	<u>6-1-7</u>	178 987	203 070	176 176
Placements et Autres Actifs Financiers	<u>6-1-8</u>	8 801	10 275	11 227
Liquidités et Equivalents de Liquidités	<u>6-1-9</u>	166 168	115 613	89 515
Total des Actifs Courants		460 804	396 626	365 021
TOTAL DES ACTIFS		1 621 619	1 508 735	1 504 102

BILAN AU 30 JUIN 2013

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
(En milliers de dinars tunisiens)	NOTES	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
Capitaux propres				
Capital Social		106 199	106 199	106 199
Réserves		473 168	473 219	473 427
Autres capitaux propres		10	45	20
Résultats Reportés		-272 922	-148 049	-147 122
Total Capitaux Propres Avant Résultat de l'Exercice		306 455	431 414	432 524
Résultat de l'Exercice Après Impôt		-115 701	-71 894	-125 799
Total Capitaux Propres Avant Affectation	<u>6-1-10</u>	190 754	359 520	306 725
Passifs				
Passifs Non Courants				
Emprunts	<u>6-1-11</u>	302 107	315 917	382 405
Provisions	<u>6-1-12</u>	20 068	31 166	34 545
Autres Passifs Non Courants		14 281	17 423	10 309
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		336 456	364 506	427 259
Passifs Courants				
Fournisseurs et Comptes Rattachés	<u>6-1-13</u>	351 372	217 183	268 203
Autres Passifs Courants	<u>6-1-14</u>	400 234	339 913	303 911
Autres Passifs financiers	<u>6-1-15</u>	342 803	227 613	198 004
TOTAL PASSIFS COURANTS		1 094 409	784 709	770 118
Total des Passifs		1 430 865	1 149 215	1 197 377
Total des Capitaux Propres & Passifs		1 621 619	1 508 735	1 504 102

ETAT DE RESULTAT AU 30 JUIN 2013

(En milliers de dinars tunisiens)	NOTES	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
Produits d'Exploitation				
Revenus	<u>6-2-1</u>	463 326	492 033	1 117 306
Autres Produits d'exploitation	<u>6-2-2</u>	22 651	22 562	47 982
Total des Produits d'Exploitation		485 977	514 595	1 165 288
Charges d'Exploitation				
Achats d'Approvisionnements Consommés	<u>6-2-3</u>	-162 577	-169 207	-381 496
Charges de Personnel	<u>6-2-4</u>	-87 818	-86 878	-181 414
Dotations aux Amortissements et aux Provisions		-55 632	-57 891	-118 763
Redevances Aéronautiques	<u>6-2-5</u>	-152 043	-145 030	-325 675
Assistance fournie aux avions		-82 810	-76 285	-152 923
Loyer avions		-2 578	-937	-6 575
Commissions sur Vente de titres de transport		-9 263	-6 339	-18 071
Autres Charges d'Exploitation	<u>6-2-6</u>	-27 858	-28 971	-89 643
Total des Charges d'Exploitation		-580 579	-571 538	-1 274 560
RESULTAT D'EXPLOITATION		-94 602	-56 943	-109 272
Charges Financières Nettes	<u>6-2-7</u>	-11 325	-11 360	-28 326
Produits des Placements et Autres Produits financiers	<u>6-2-8</u>	1 286	426	9 026
Gains de change et Autres Gains Ordinaires	<u>6-2-9</u>	27 539	14 844	35 178
Pertes de Change et Autres Pertes Ordinaires	<u>6-2-10</u>	-38 599	-18 862	-32 405
Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt		-115 701	-71 894	-125 799
Impôt sur les Bénéfices		-	-	-
Résultat des Activités Ordinaires Après Impôt		-115 701	-71 894	-125 799
Résultat Net de l'Exercice		-115 701	-71 894	-125 799
Effets des Modifications Comptables		-	-	926
Résultat Après effets de Modifications Comptables		-115 701	-71 894	-124 873

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2013

RUBRIQUES	NOTES	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
(En milliers de dinars tunisiens)				
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION	<u>6-3-1</u>			
Encaissements reçus des clients	<u>6-3-1-1</u>	490 127	506 441	1 114 792
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<u>6-3-1-2</u>	-394 676	-384 203	-1 029 214
Intérêts payés		-8 200	-8 944	-16 548
Impôts, Droits, Taxes et versements assimilés		18 370	-14 123	8 202
Primes d'assurance déboursées		-8 106	-6 635	-10 652
Autres flux affectés à l'exploitation		- 4 990	-11 523	-37 614
Flux nets affectés aux activités d'exploitation		92 525	81 013	28 966
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'INVESTISSEMENT	<u>6-3-2</u>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-62 734	-25 500	-60 238
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		11 571	22	23
Acquisitions d'immobilisations financières		0	0	0
Cessions d'immobilisations financières		0	0	0
Prêts à Long et Moyen Termes accordés		0	0	-779
Remboursements de prêts et cessions d'obligations		1 379	1 572	3 964
Intérêts et Dividendes reçus		558	1 944	9 053
Autres flux liés aux activités d'investissement		-178	-11	-97
Flux nets affectés aux activités d'investissement		-49 404	-21 973	-48 074
FLUX DE TRES. LIES AUX OP. DE FINANCEMENT				
Dividendes et autres distributions		0	0	0
Encaissements provenant d'emprunts		154 533	142 918	443 843
Remboursements d'emprunts		-121 299	-178 500	-424 610
Flux nets affectés aux activités de financement		33 234	-35 582	19 233
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>6-3-3</u>	298	-1 061	-3 826
VARIATION DE TRESORERIE		76 653	22 397	-3 701
Trésorerie au début de la période		89 515	93 216	93 216
Trésorerie à la fin de la période		166 168	115 613	89 515

Schéma des soldes intermédiaires de gestion au 30/06/2013

PRODUITS	2013	2012	CHARGES	2013	2012	SOLDES	2013	2012
Ventes de marchandises	-	-	Coûts d'achat des marchandises Vendues	-	-	Marge Commerciale	-	-
Revenus et Autres Produits d'exploitation	485 977	514 595	Achats d'approvisionnement. Consommés	-162 577	-169 206	Marge Sur Coût Matières	323400	345 389
Marge Commerciale	-	-		-	-		-	-
Marge sur coût matières	323 400	345 388	Autres charges externes	-278 570	-256 753	Valeur Ajoutée Brute	44 830	88 635
Valeur ajoutée brute	44 830	88 635	Total...	-278 570	-256 753		-	-
	-	-	Impôts et Taxes	-549	-832		-	-
	-	-	Charges de Personnel	-87 818	-86 878		-	-
Total	44 830	88 635	Total	-88 367	-87 709	Excédent Brut d'Exploitation	-43 537	926
Excédent brut d'exploitation	-43 537	926	Autres charges ordinaires	-38 599	-18 862			
Autres gains ordinaires	27 539	15 740	Charges financières	-11 325	-11 360			
Produits financiers et des placements	1 286	426	Dots. aux Amortissements et aux Provisions	-55 632	-59 198			
Transferts de charges	4 567	433	Impôts sur les bénéfices	-	-			
Total	-10 145	17 525	Total	-105 556	-89 420	Résultat Activités Ordinaires après Impôts	-115 701	-71 894
Résultat positif des activités ordinaires	-	-	Résultat négatif des activités ordinaires	-115 701	-71 894		-	-
	-	-		-	-		-	-
Total	-	-	Total	-115 701	-71 894	Résultat Net après. Modification Comptable	-115 701	-71 894

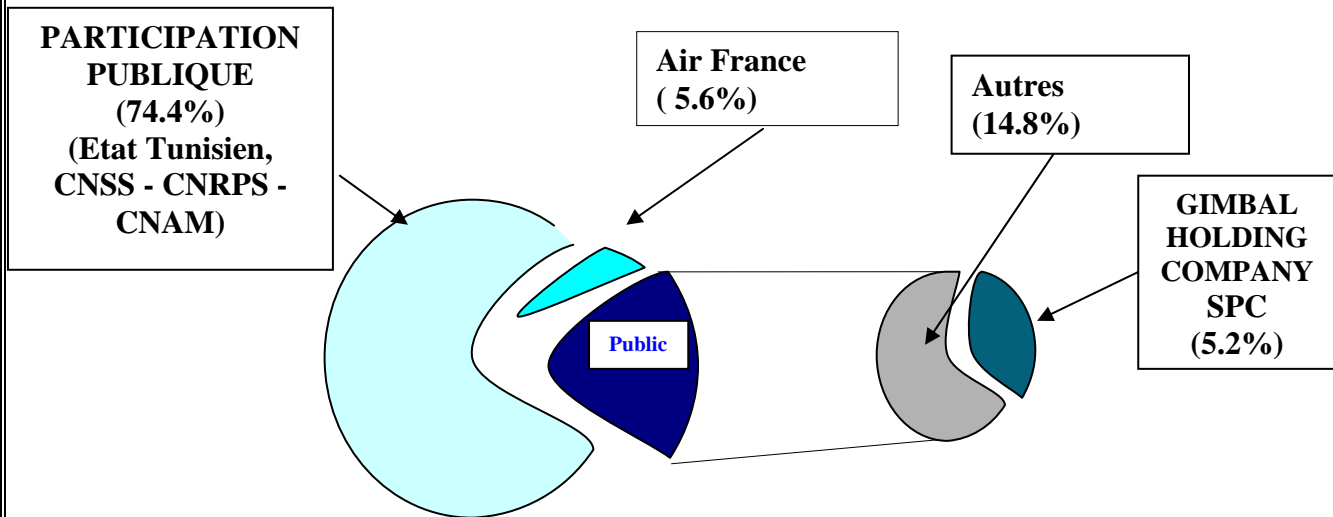
PRESENTATION DE LA SOCIETE

MANAGEMENT

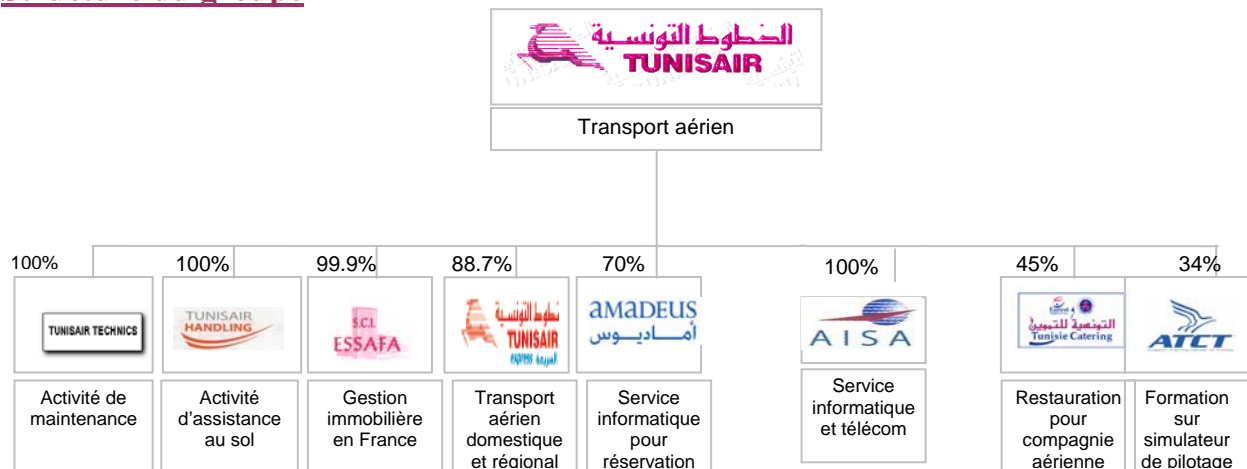
	Du 01/01/2013 au 30/06/2013
Président Directeur Général	RABAH JERAD
Directeur Général Adjoint Commercial	KHALED CHELLY
Directeur Général Adjoint Technique et Opérationnel	CHIHEB BEN AHMED
Secrétaire Général	NEJIA GHARBI

DATE DE DEMARRAGE DE L'ACTIVITE: 21/10/1948

CAPITAL SOCIAL : 106 199 280



Structure du groupe



LA FLOTTE DE TUNISAIR

La flotte de TUNISAIR compte 37 appareils : 24 Airbus, 12 Boeing et un ATR42 (hors service).

Type d'avion	Nombre	Mode de financement
A320	16	12 en propriété 4 en Leasing Financier
A319	2	En propriété
A319ER	2	1 en Leasing Financier 1 par Emprunt bancaire
A300-600	3	En propriété
B737-500 (Dont deux hors exploitation)	4	En propriété
B737-600	7	1 en Leasing Financier 6 En propriété
B737-700	1	En propriété
A340	1	Emprunt bancaire
ATR 42 (Hors exploitation)	1	En propriété

LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Le premier semestre 2013 a été marqué par les faits suivants :

3-1 Au niveau de l'exploitation:

- Une baisse de (-6%) des revenus de l'activité de transport passant de 480 MD au premier semestre 2012 à 451 MD au premier semestre 2013. L'activité Charter a été le plus touché avec une baisse de (-36%).
- Une hausse des charges d'exploitation de 2%
- Une hausse des taux des principales devises: (+8%) pour l'euro et (+4.5%) pour le dollar.

3-2 Au niveau de l'investissement:

- ➔ Réception de deux nouveaux A320 respectivement en février et en avril 2013.

3-3 Au niveau Stratégique :

Pour faire face aux difficultés financières datant de la période postrévolutionnaire, dues essentiellement au contexte géopolitique du pays, Tunisair a élaboré son Plan de Redressement, depuis décembre 2012. Ce plan a été partiellement entamé début 2013 et il est, actuellement, en phase de négociation avec les partenaires sociaux dans son volet d'assainissement social qui porte sur la contribution éventuelle de l'Etat pour le financement de l'opération de départ de 1700 agents (retraite anticipée) répartie sur deux années. Le coût estimatif de cette opération est évalué à 52 000 KDT.

D'autres mesures importantes, ayant obtenu l'accord de l'Etat, principal actionnaire de la Compagnie n'ont pas encore été concrétisées mais restent en vigueur dont notamment l'effacement de la dette vis-à-vis de l'OACA jusqu'au 30 juin 2012 qui s'élève à 165 MD pour tous le groupe Tunisair.

D'autre part il est a signaler la création d'une commission de préjudice de carrière au sein de Tunisair selon notes DG 10 du 18/02/2011 et DG 590 du 01/11/2011 portant sur les cas d'emplois supérieures au grade, niveau scolaire et/ou diplôme obtenu avant ou après l'engagement et non pris en considération dans la classification de l'agent, et cas des agents recrutés sous contrat annuel et dont la titularisation n'a pas eu lieu après 04 ans de travail en application de la loi 96. Les dits travaux sont en cours de traitement.

3-4 Autres informations :

En vertu d'un jugement du tribunal de Commerce de Nouakchot-Mauritanie, en date du 08 mars 2012, la société « Mauritania Airways » est déclarée en état de cessation de paiement avec effet du 01 janvier 2011 et un syndic de la liquidation a été désigné à cet effet.

La société «Tunisair.SA» a fait opposition sur les produits de la liquidation entre les mains de l'administrateur de la liquidation par les voix réglementaires le 02 Décembre 2012 pour un montant de l'ordre de **23 091 K€**

Compte tenu de cette situation, les valeurs d'actifs (Participation, prêt, créances et frais personnel PNT) de la société « Mauritania Airways » dans les livres de la société « Tunisair.SA» d'un montant égale à **54 685 KDT** ont été provisionnées à concurrence de **54 604 KDT** au 30 Juin 2013.

L'affaire a été confiée à un cabinet d'avocat et la liquidation est toujours en cours de réalisation à la date de rédaction de ces Notes.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

Les états financiers intermédiaires ont été établis selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des états financiers annuels.

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	Durée
• Logiciels informatiques	3 ans
• Fonds commerciaux	20 ans
• Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail concerne les acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 1997.

Immobilisations corporelles autres que les avions :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations Corporelles, à l'exclusion des avions, sont amorties linéairement sur les durées suivantes, conformément au décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant le taux maximum des amortissements linéaires :

	Taux
• Constructions en dur	5%
• Machines, matériels et équipements industriels	15%
• Machines et équipements de chauffage et frigorifique	10%
• Equipements informatiques	33.33%
• Mobilier et matériel de bureau	20%
• Partie durable des avions et des réacteurs	5.56%
• Plein potentiel des avions	20%
• Plein potentiel des réacteurs	33.33%
• Matériels de cuisine et buanderie	20%
• Tapis, rideaux, éléments et aménagements décoratifs	20%
• Matériel roulant	20%
• Autres machines, matériels et équipements	15%

Les avions :

La méthode des composants est appliquée aux avions. Cette méthode consiste à défalquer l'avion en trois composants significatifs à savoir :

- La partie durable des avions et des réacteurs qui est amortie sur une durée de 18 ans.
- Le plein potentiel des cellules des avions qui est amorti et remplacé sur un cycle qui varie de 6 à 12 ans selon le type d'avion.
- Le plein potentiel des réacteurs qui est amorti et remplacé sur un cycle en heures de vol qui varie de 5000 à 27000 HV selon le type de réacteur.

Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage.

Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

Stocks :

- Les stocks font l'objet d'un inventaire physique en fin d'année.
- Les stocks sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.

Provisions pour créances douteuses :

Les créances des clients en compte non recouvrées pour une période dépassant 12 mois, **par rapport à la date de clôture**, sont reclassées en créances douteuses et sont totalement provisionnées, tout en tenant compte des événements intervenus avant l'arrêté définitif des états financiers et ce conformément à la NCT 14.

Dettes et créances en monnaies étrangères :

Les créances et dettes d'exploitation en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change IATA. Elles sont converties à la fin de la période au cours de change de la banque centrale de Tunisie et ce conformément à la NCT 15.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.
- Les pertes et les gains de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contrepartie des comptes de tiers concernés.
- Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante du crédit.

Réserves pour fonds social :

Les comptes relatifs au fonds social sont traités et présentés en comptabilité conformément aux dispositions de la NCT 2 relative aux capitaux propres.

La norme préconise le traitement suivant :

- ❖ Le compte « Réserve pour fonds social » enregistre notamment les réserves pour fonds social lorsque le financement du fonds social est effectué par prélèvement sur le résultat de l'exercice lors de son affectation par l'assemblée ou en vertu de dispositions réglementaires.

- ❖ Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social doivent être inscrites à l'actif de la société et le montant utilisé de cette réserve doit être porté au niveau des notes aux états financiers.

Les rémunérations rattachées à ces opérations doivent venir en augmentation de la réserve pour fonds social.

- ❖ Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social doivent venir en déduction de la réserve et la nature de chaque catégorie d'opération doit être portée au niveau des notes aux états financiers.

Revenus :

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat net de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises ou, sinon, après une durée de 24 mois de non utilisation du titre de transport par son acquéreur.

Frais de formation:

Les frais de formation du personnel sont comptabilisés en charges de l'exercice de leur engagement. Cependant, les frais de formation du personnel navigant technique sont capitalisés en tant que charges reportées et sont amortis linéairement sur trois exercices.

NOTES AU BILAN

ACTIFS

6.1.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	30/06/2012	31/12/2012
Logiciels	4 153	4 153	4 153
Fonds commercial	101	101	101
Droit au bail	32	32	32
Total brut	4 286	4 286	4 286
Amortissements	-4 152	-4 169	-4 152
Total net	134	117	134

6.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
Terrains	2 843	2 845	2 845
Constructions	23 979	23 879	23 928
Constructions sur sol OACA	25 220	25 220	25 220
Constructions en cours	380	195	346
Matériels de transport aérien et réacteurs (*)	2 000 337	1 795 266	1 876 616
Matériels de transport aérien en cours	121 572	208 137	216 326
Equipement de rechange avionique	52 963	49 738	51 593
Matériels d'exploitation	4 622	3 971	3 971
Equipements de bureau	31 337	31 212	31 273
Matériels de transport roulant	7 233	6 807	6 808
Matériels et outillages	4 556	4 327	4 525
Autres immobilisations corporelles	11 497	12 597	11 481
Autres immobilisations en cours	107	0	0
Total brut	2 286 646	2 164 194	2 254 931
Amortissements	- 1 277 463	-1 215 748	- 1 260 903
Total net	1 009 183	948 446	994 028

* Courant le premier semestre 2013 Tunisair a procédé au retrait de deux Boiengs B737-500 « TS IOG et TS IOH » stockés depuis le 1^{er} janvier 2013 en plus des autres avions hors exploitation, l'avion présidentiel A340 et un ATR42.

Tableau des Immobilisations (exprimé en DT)

LIBELLE	SOLDE DEB. 2013	ACQUISITION	REDRESSEMENT	SORTIE	SOLDE 1S 2013	AMORTISSEMENT	VCN
TERRAINS	2 843 331	0	0	0	2 843 331		2 843 331
CONSTRUCTIONS	49 493 175	153 443	-68 103	0	49 578 515	41 531 589	8 046 926
EQUIPEMENT DE RECHANGE AVIONIQUE	51 593 059	1 370 060	0	0	52 963 119	26 916 634	26 046 485
AVIONS & REACTEURS	0	0	0	0	0	0	0
PARTIE DURABLE AVION ET REACTEUR	1 446 111 717	39 925 235	107 301 342	-26 215 461	1 567 122 833	978 795 940	588 326 893
RG	273 340 677	10 183 535	2 748 800	-8 527 053	277 745 959	131 246 953	146 499 006
GV	157 163 646	8 645 533	0	-10 341 444	155 467 735	43 431 038	112 036 697
AVANCE SUR COMMANDE DES AVIONS	216 326 254	12 547 211	-107 301 342	0	121 572 123		121 572 123
MATERIEL D' EXPLOITATION	3 971 064	651 116	0	0	4 622 181	3 880 498	741 683
MATERIEL DE TRANSPORT ROULANT	6 807 696	425 092	0	0	7 232 788	5 717 144	1 515 644
MATERIEL & OUTILLAGE	4 525 782	30 436	0	0	4 556 218	3 907 578	648 640
EQUIPEMENT DE BUREAU	31 273 875	62 775	0	0	31 336 650	30 779 165	557 485
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 480 341	56 016	68 103	0	11 604 460	11 256 568	347 892
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 254 930 618	74 050 452	2 748 800	-45 083 958	2 286 645 912	1 277 463 107	1 009 182 805
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 286 503	0	0	0	4 286 503	4 152 837	133 666
TOTAL IMMOBILISATIONS	2 259 217 121	74 050 452	2 748 800	-45 083 958	2 290 932 415	1 281 615 944	1 009 316 471

Tableau des amortissements (exprimé en DT)

LIBELLE	SOLDE DEBUT 2013	DOTATION	REDRESSEMENT	SORTIE	SOLDE 1S2013
CONSTRUCTIONS	40 759 812	771 777	0	0	41 531 589
EQUIPEMENT DE RECHANGE AVIONIQUE	24 586 511	2 330 123	0	0	26 916 634
PARTIE DURABLE AVION ET REACTEUR	981 145 843	23 865 558	0	- 26 215 461	978 795 940
REVISIONS GENERALES	120 919 863	10 220 838	2 748 800	- 2 642 548	131 246 953
GRANDES VISITES	38 787 450	9 988 719	0	- 5 345 131	43 431 038
MATERIEL D' EXPLOITATION	3 771 604	108 894	0	0	3 880 498
MATERIEL DE TRANSPORT ROULANT	5 296 740	420 404	0	0	5 717 144
MATERIEL & OUTILLAGE	3 819 948	87 630	0	0	3 907 578
EQUIPEMENT DE BUREAU	30 636 367	142 798	0	0	30 779 165
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 178 622	77 946	0	0	11 256 568
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 152 724	113	0	0	4 152 837
TOTAL	1 265 055 484	48 014 800	2 748 800	- 34 203 140	1 281 615 944

6.1.3 Immobilisations financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>		30/06/2012	31/12/2012
Obligations et bons à long terme	997		997	997
Prêts	19 286		21 426	20 136
Titres de participation	153 816	(1)	153 814	153 816
Autres immobilisations	2 715		2 450	2 536
Total brut	176 814		178 687	177 485
Provision pour dépréciation des titres de participation et des prêts	-61 398		-48 602	-62 081
Total net	115 416		130 085	115 404

- ✓ (1) Les participations de Tunisair sont essentiellement des parts dans le capital de ses filiales. Le portefeuille est réparti entre Valeurs locales et Valeurs à l'étranger.

(en dinars)	Nombre	val nominale	Valeurs	valeurs	Provisions		
Société	d'actions	de l'action	d'acquisitions CMP	historiques	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
TUNISAVIA	320 729	10	2,291	734 790	0	0	0
TUNISAIR HANDLING	240 958	100	100	24 095 840	2 008 162	0	2 008 162
TUNISAIR TECHNICS	826 010	100	99,613	82 281 376	24 958 252	20 569 277	24 958 252
Tunisair Express	322 673	55	63,058	20 347 015	20 347 015	14 207 819	20 347 015
Amadeus Tunisie	3 500	120	100	350 000	0	0	0
Aviation IT Services Africa	36 000	10	0,139	5 000	2 500	2 500	2 500
Tunisie Catering	54 000	100	100	5 400 000	4 582 242	3 404 376	4 582 242
ATCT	59 500	100	100	5 950 000	304 380	539 092	304 380
Tunis Convention Bureau	50	100	100	5 000	5 000	5 000	5 000
Tunisie Tradenet	1 000	100	100	100 000	0	0	0
STUSID	1 250	100	100	125 000	0	0	0
STT de Tabarka	400	25	25	10 000	10 000	10 000	10 000
Société Protunisia	400	10	10	4 000	4 000	4 000	4 000
Compagnie Tunisienne de navigation	25 867	10	2,066	53 450	0	0	0
CERA	100	10	10	1 000	1 000	1 000	1 000
Foire Internationale de Tunis	450	32	50	22 500	0	0	0
SEPTH	4400	10	9.091	40 000	3 674	3 674	3 674

SNR	2900	5	5	14 500	0	0	0
Société El Fouladh	18 000	5	0,833	15 000	15 000	15 000	15 000
SOTUTOUR	472	100	100	47 200	47 200	47 200	47 200
Société Gammarth en liquidation	200	10	10	2 000	0	0	0
SAGEP	60	10	10	600	600	600	600
SODIS	17 142	10	5,583	95 710	0	0	0
			TOTAL 1	139 699 982	52 289 025	38 809 538	52 289 025

Société	Nombre d'actions	val nominale de l'action (EUR/USD)	Valeurs d'acquisitions (EUR/USD)	valeurs historiques (TND)	Provisions		
					<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
SCI-ESSAFA	999	4 321 €	4 321 €	7 264 285	0	0	0
Mauritania Airways	275 400	18,46 \$	18,46 \$	6 565 519	6 565 519	6 565 519	6 565 519
SITA-BELGE	41	5 €	5 €	389	0	0	0
SITA - NV	193 769		1,034 \$	286 034	0	0	0
			TOTAL 2	14 116 227	6 565 519	6 565 519	6 565 519
			TOTAL 1+2	153 816 209	58 854 544	45 375 057	58 854 544

6.1.4 Autres actifs non courants :

Cette rubrique enregistre essentiellement les écarts de conversion constatés sur les emprunts contractés en devises étrangères :

	30/06/2013		30/06/2012	31/12/2012
Ecart de conversion	33 207		25 706	25 656
Frais de formation	2 875		7 756	3 859
Total	36 082		33 462	29 515

6.1.5 Stock :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Stocks consommables catering	1 719	1 680	2 860
Stocks habillement	417	382	479
Autres stocks consommables	305	605	358
Total brut	2 441	2 667	3 697
Provisions	-71	-8	-71
Total net	2 370	2 659	3 626

Le stock dormant d'une valeur de 71MD a été totalement provisionné.

6.1.6 Clients et comptes rattachés :

	30/06/2013		30/06/2012	31/12/2012
Clients ordinaires	104 478		64 998	84 477
Clients douteux	119 586	(1)	116 357	114 855
Total brut	224 064		181 355	199 332
Provisions	-119 586		-116 347	-114 855
Total net	104 478		65 008	84 477

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Clients locaux	6 109	6 195	5 891
Administration	10 309	7 943	6 880
Administration étranger en Tunisie	168	90	126
Clients refoulées	1 845	1 714	1 737
Agence de voyage et tours opérateurs	10 495	9 655	10 435
Clients à l'étranger	18 009	18 158	17 332
Compagnie aériennes	52 142	52 093	51 944
Fret	123	123	123
Client en cours d'apurement	20 386	20 386	20 387
Total net	119 586	116 357	114 855

6.1.7 Autres actifs courants :

Ce compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2013</u>		30/06/2012	31/12/2012
Personnel et comptes rattachés	18 648		17 683	19 336
Etat et collectivités publiques	45 166		95 373	71 843
Débiteurs divers	15 157		14 672	15 293
Divers autres actifs courants	149 030	(1)	126 835	118 718
Total brut	228 001		254 563	225 190
Provisions	-49 014		-51 493	-49 014
Total net	178 987		203 070	176 176

(1) Divers autres actifs courants :

	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
Créance Tunisair Technics	84 862	45 670	62 577
Ventes BSP à encaisser	42 431	54 391	33 177
Autres	21 737	26 774	22 964
Total	149 030	126 835	118 718

6.1.8 Placements et autres actifs financiers :

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
Echéances à court terme sur prêts	7 115	9 489	10 412
Echéances impayées	6 479	2 480	2 480
Intérêts courus à recevoir	1 479	786	815
Total brut	15 073	12 755	13 707
Provision pour dépréciation des prêts	-6 272	-2 480	-2 480
Total net	8 801	10 275	11 227

6.1.9 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
Placements à court terme	20 001	20 649	20 001
Effets	21	41	21
Banques	145 807	94 600	69 245
Caisses	339	323	248
Total	166 168	115 613	89 515

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

6.1.10 Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>30/06/2013</u>		30/06/2012	31/12/2012
Capital social	106 199	(1)	106 199	106 199
Réserve légale	10 620		10 620	10 620
Autres réserves et fonds d'investissement	462 548	(2)	462 599	462 808
Autres capitaux propres	10	(3)	45	20
Modifications comptables	926		-23 465	926
Résultat reporté	- 273 848		-124 584	- 148 049
Total net	306 455		431 414	432 524
Résultat de l'exercice	-115 701		-71 894	-125 799
Total capitaux propres avant affectation	190 754		359 520	306 725

(1) Le capital social de la compagnie est réparti comme suit :

	<u>30/06/2013</u>		<u>31/12/2012</u>
ETAT TUNISIEN	68 882		68 882
CNSS (participation publique indirecte)	4 242		4 242
CNAM (participation publique indirecte)	1 772		1 772
CNRPS (participation publique indirecte)	4 138		4 138
AIR France	5 926		5 926
PETITS PORTEURS	21 239		21 239
Total	106 199		106 199

(2) Les autres réserves et fonds d'investissement se composent de :

	<u>30/06/2013</u>
FONDS D'INVESTISSEMENT	10 402
FONDS DE RESERVES EXTRAORDINAIRES	338 189
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	9 310
RESERVES SPECIALES D'INVESTISSEMENTS	53761
RESERVE SPECIALE DE REVALUATION	50 886
Total	462 548

(3) les autres capitaux propres se composent des subventions d'investissement.

Tableau de variation des capitaux propres (en millier de dinars)

	CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2013	Affectation en réserve	affectation du résultat reporté	Variation des aut. capitaux propres	Résultat 1S2013	CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2013
Capital social	106 199					106 199
Réserve légale	10 620					10 620
Autres réserves et fonds d'investissement	462 808			-260		462 548
Autres capitaux propres	20			-10		10
Modifications comptables	926					926
Résultat reporté	-148 049		-125 799			-273 848
Résultat de l'exercice (2012)	-125 799		125 799		-115 701	-115 701
Total capitaux propres avant affectation	306 725		0	-270	-115 701	190 754

6.1.11 Emprunts :

	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
Emprunts financement Airbus	302 107	315 917	382 405

6.1.12 Provisions pour risques et charges :

Le détail de cette rubrique est résumé dans le tableau suivant :

	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
Provisions pour risque fournisseurs débiteurs	7 544	6 597	7 544
Provisions pour redevances OACA	44	44	44
Provisions pour affaires prud'homales	1 740	4 766	4 766
Provisions pour litiges commerciaux	2 239	3 883	3 015
Provisions pour pénalité de retard CNSS	8 501	15 876	19 176
Total	20 068	31 166	34 545

6.1.13 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
Fournisseurs locaux d'exploitation	295 778	143 949	227 689
Fournisseurs étrangers d'exploitation	47 782	63 068	23 582
Fournisseurs- Compagnies Aériennes	- 1 026	-2 614	690
Fournisseurs locaux d'immobilisation	858	428	378
Fournisseurs étrangers d'immobilisation	5 753	5 984	1 928
Fournisseurs, factures non parvenues	6 752	10 770	18 487
Fournisseurs, retenues de garantie	147	270	121
Fournisseurs, intérêts courus	-64	-64	-64
Fournisseurs, avances et acomptes	-6 679	-6 679	-6 679
Fournisseurs, provision soldes débiteurs non mouvementés	2 071	2 071	2 071
Total	351 372	217 183	268 203

6.1.14 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>30/06/2013</u>		30/06/2012	31/12/2012
Créditeurs divers	251 649	(1)	180 382	196 689
Titres de transport non encore honorés	116 671	(2)	120 969	69 360
Personnel et comptes rattachés	31 655		25 023	25 618
Etat et collectivités publiques	7 935		3 305	7 911
Actionnaires, dividendes à payer	235		235	235
Divers autres passifs courants	- 7 911		9 999	4 098
Total	400 234		339 913	303 911

(1) Principalement solde OACA de 217 MDT .

(1) Le poste recettes billets et LTA non encore honorés enregistre les billets et les LTA vendus à compter du 30 juin 2011 mais non encore utilisés 30 juin 2013.

6.1.15 Autres passifs financiers :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012
Echéances à moins d'un an sur emprunts	340 518	225 091	196 285
Intérêts courus et non échus sur emprunts	2 285	2 522	1 719
Total	342 803	227 613	198 004

NOTES A L'ETAT DE RESULTATS

6.2.1 Revenus :

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>		<u>30/06/2012</u>
Revenus de l'activité de transport	461 579	(1)	490 770
Revenus de l'activité d'assistance aux cies. Aériennes	1 747		1 263
Total	463 326		492 033

(1) Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>		<u>30/06/2012</u>
Transport des passagers et de bagage	451 556	(i)	479 895
Transport du fret et de la poste	10 023		10 875
Total	461 579		490 770

(i) Le détail de ce poste se présente comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>
Revenus activité « régulier et supplémentaire »	352 368	359 570
Redevances d'embarquement et de sécurité collectées	66 525	66 762
Revenus activité « Charter » et frètement	32 663	53 563
Total	451 556	479 895

6.2.2 Autres produits d'exploitation :

	<u>30/06/2013</u>		<u>30/06/2012</u>
Commissions sur ventes des titres de transport	646		299
Produits des comptes de réconciliation	4 790	(1)	7 279
Produits sur émissions des LTA	5 314		5 586
Produits des redevances pour concession VAB	5 778		4 920
Pénalité sur remboursement billets	4 891		3 657
Divers autres produits	1 231		821
Total	22 651		22 562

(1) La rubrique « Produits des comptes de réconciliation » enregistre principalement les billets et les LTA vendus avant 30 juin 2011 n'ayant pas été utilisés au 30 juin 2013.

6.2.3 Achats d'approvisionnements consommés :

	30/06/2013	30/06/2012
Carburant avions	145 905	154 019
Approvisionnements catering	13 959	13 056
Autres approvisionnements consommés	2 713	2 132
Total	162 577	169 207

6.2.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	30/06/2013	30/06/2012
Personnel au sol	50 340	47 780
Personnel navigant technique	23 630	23 628
Personnel navigant commercial	13 848	15 470
Total	87 818	86 878

6.2.5 Redevances aéronautiques :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2013	30/06/2012
Redevances de survol	40 642	40 873
Redevances d'atterrissage	19 118	16 883
Redevances d'embarquement	57 471	55 871
Diverses autres redevances	34 812	31 403
Total	152 043	145 030

6.2.6 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	30/06/2013	30/06/2012
Assurance des avions	5 219	6 705
Diverses autres charges d'exploitation	22 639	22 266
Total	27 858	28 971

6.2.7 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	30/06/2013	30/06/2012
Intérêt des emprunts pour acquisition d'immo.	6 571	6 888
Charges financières LI.MO.CA	-63	4 052
Dot. aux prov. pour dépréciation d'éléments financiers	4 478	0
Autres charges financières	339	420
Total	11 325	11 360

6.2.8 Produits des placements et autres produits financiers :

	30/06/2013	30/06/2012
Intérêts des placements à court terme	700	5
Revenus des Emprunts Obligataires	0	0
Intérêts des dépôts bancaires à terme	353	276
Rémunération des comptes bancaires	13	122
Revenus des Prêts à long terme	130	8
Dividendes des entreprises, filiales	0	0
Dividendes des entreprises, non filiales	0	0
Divers autres produits des placements	90	15
Total	1 286	426

6.2.9 Gains de Change et Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	30/06/2013	30/06/2012
Gains de change	10 888	9 434
Produits nets sur cessions d'immobilisation et autres Gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	12 648	36
Reprises sur amortissements et provisions	3 803	2 513
Produits divers ordinaires LIMOCA	190	2 835
Divers autres gains ordinaires	10	26
Total	27 539	14 844

6.2.10 Perte de change et autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

	30/06/2013	30/06/2012
Pertes de change	25 950	18 631
Charges diverses ordinaires LIMOCA	162	152
Autres charges diverses ordinaires	12 487	79
Total	38 599	18 862

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de codes spécifiques à tous les comptes, généraux ou particuliers, mouvementés dans les journaux de trésorerie : Banques, C. C. P et Caisses.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

6.3.1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation :

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont essentiellement issus:

- 1/ Des rentrées de fonds découlant de la vente de billets de transport et de «LTA » par les agences locales et à l'étranger.
- 2/ Des rentrées de fonds provenant de l'assistance commerciale et technique des compagnies tierces, collectées par Tunisair.
- 3/ Des encaissements provenant des commissions perçues sur les ventes de titres et des divers autres revenus.
- 4/ Des règlements de facturation de biens et de services fournis par des fournisseurs ou des créiteurs divers.
- 5/ Des paiements au personnel ou pour leurs compte.
- 6/ Des rentrées et sorties de fonds vis-à-vis des compagnies d'assurance.
- 7/ Des intérêts versés y compris les intérêts sur emprunts.
- 8/ Des paiements d'impôts sur les bénéfices et divers autres impôts et droits.

6-3-1-1 : Les encaissements reçus des clients se détaillent comme suit :

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Encaissements des clients en Tunisie	116 601	75 963	204 948
Encaissements des clients à l'étranger	137 133	177 183	391 930
Encaissements des Ventes B. S. P	236 393	253 295	517 914
Total net	490 127	506 441	1 114 792

6-3-1-2 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Sommes versées aux fournisseurs	-340 438	-311 863	-831 806
Sommes versées aux au personnel	-54 238	-72 340	-197 408
Total net	-394 676	-384 203	-1 029 214

6.3.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement :

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent essentiellement :

- Les décaissements effectués pour l'acquisition des avions, des réacteurs et des équipements avioniques, du matériel d'exploitation en piste et d'autres immobilisations corporelles.
- Les décaissements réalisés pour l'acquisition de titres de participation.
- Les prêts accordés à long et moyen termes.
- Les encaissements découlant du remboursement de prêts, de la cession d'obligations et de participations ainsi que les intérêts et les dividendes reçus.

6.3.3 Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Gains de change	4 718	4 597	6 282
Pertes de change	- 4 420	-5 658	-10 108
Total	298	-1 061	-3 826

NOTES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.4.1 Engagements donnés :

Les engagements donnés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Crédits documentaires ouverts et non utilisés	4 015	6 504
Cautions données	2 712	1 991
Total	6 727	8 495

6.4.2 Engagements reçus :

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Garanties bancaires reçues	1 814	383
Cautions reçues	2 932	3 154
Total	4 746	3 537

6.4.3 Caution solidaires:

Ci-dessous la liste des cautions fournies par Tunisair en faveur :

- de sa filiale Tunisair -Express et ce, en garantie du remboursement des crédits à long terme accordés à cette société dans le cadre de financement de l'acquisition d'un avion de type ATR 72-500 et d'un avion CRJ900.
- Et de sa filiale AISA et ce, en garantie du remboursement du solde du prêt en CCA vis-à-vis de SITA

Montant de la caution (TND)	Banques	Date	Objet	Reliquats en « principal » (TND)
Tunisair -Express				
6.000.000	BIAT	13/01/2009	ATR 72-500	3.450.000
5.000.000	AMENBANK	13/01/2009	ATR 72-500	2.250.000
6.000.000	BNA	13/01/2009	ATR 72-500	4.054.056
3.000.000	ATB	13/01/2009	ATR 72-500	2.199.999
26.043.794,8 (22.123.509 USD*1,1772)	Caution solidaire (Avec implication du Ministère des Finances)	Date caution TU : 10-03-2008	CRJ900 /BOMBARDIER	3.500.000
AISA				
1.000.000USD Pour 4 échéances de 250.000USD*/	Caution solidaire vis AISA Avenant CCA du 22-11- 2012 avec SITA	*/ VOIR su- dessous les dates des 4 échéances :	CCA« aisa-sita »	250.000 x 3 = 750.000 USD

- * 1ère échéance: le 31/05/2013 pour un montant de 250 000 USD (410250 TND)
- * 2ème échéance: le 12/07/2013 pour un montant de 250 000 USD (420350 TND)
- * 3ème échéance: le 11/10/2013 pour un montant de 250 000 USD (412050 TND)
- * 4ème échéance : le 27/12/2013 pour un montant de 250 000 USD (414000 TND)

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
AU 30 JUIN 2013

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de l'Air
" TUNISAIR SA " - Tunis

OBJET : Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2013.

Messieurs les Actionnaires,

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 septembre 2013 et en application de l'article 21 bis nouveau de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la **Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR-S.A"**, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2013.

Ces états financiers qui font apparaître un total net bilan de **1 621 619 KDT**, une situation nette positive de **190 754 KDT** et un résultat déficitaire de **115 701 KDT** ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014 et relèvent de sa responsabilité. Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de notre examen limité, un avis sur ces états financiers intermédiaires.

- 2- Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

3- Conclusion :

3.1 - Justification de la Rubrique "Clients & Comptes Rattachés"

3.1.1 *Les comptes se rapportant aux recettes commerciales*

L'examen des comptes clients nous a permis de constater que les procédures de contrôle interne adoptées au niveau de la gestion des recettes commerciales présentent des risques rattachés aux multitudes d'intervenants dans le système d'émission des titres de transports, de la facturation et du contrôle des encaissements.

Cette situation ne permet pas de prévenir et de détecter en temps opportun les erreurs et les omissions et a conduit à la persistance des comptes comptables non justifiés.
(Note complémentaire n°1).

3.1.2 *Les autres comptes clients et comptes rattachés*

Certains comptes clients totalisant au 30 Juin 2013, un montant de **12 156 KDT** sont actuellement en cours de justification. **(Note complémentaire n°2).**

Certains soldes clients totalement provisionnés pour un montant de **20 386 KDT** demeurent non apurés et non justifiés à la date d'arrêt des états financiers intermédiaires relatifs au premier semestre 2013, et ce malgré la réalisation d'une mission d'apurement de ces comptes par un cabinet d'études externe.

Nous signalons que l'actualisation des comptes "Clients Etrangers" arrêtés au 30 Juin 2013 n'a pas été effectuée.

L'apurement et la justification de ces soldes clients pourraient avoir un impact sur le résultat de la période et les capitaux propres de la société "**Tunisair S.A**".

3.2 - Projets et Prestations Informatiques

Les prestations informatiques de la société "**Tunisair S.A**" ont été transférés à la filiale "**A.I.S.A**" au cours de l'exercice 2008 suite à la conclusion d'un contrat d'externalisation signé en date du 26 Juin 2008.

L'examen des dispositions de l'avenant n°3 du contrat d'externalisation signé le 24 juillet 2013 avec la société filiale "**A.I.S.A**" non encore approuvé par le Conseil d'Administration de la société "**Tunisair S.A**", nous a permis de relever les anomalies suivantes :

- La société "**Tunisair S.A**" n'a pas constaté parmi ses immobilisations incorporelles les projets informatiques en cours de développement par la société "**A.I.S.A**" ;
- La régularisation des charges réelles relatives aux prestations informatiques fournies au titre des exercices 2011 et 2012, telle que prévue par l'article 1^{er} de l'avenant n°3 du contrat d'externalisation n'a pas été comptabilisée faute d'établissement d'un procès verbal contradictoire entre la société "**A.I.S.A**" et la société "**Tunisair S.A**" pour arrêter les comptes réciproques ;
- Le défaut d'élaboration d'un cahier des charges approprié avant l'engagement de certains projets (ERP, BPR,...).

En attendant la finalisation des travaux de rapprochement, de justification et de validation des factures par les services concernés de la société "**Tunisair S.A**" et de la société "**A.I.S.A**", nous ne pouvons pas estimer l'impact de cette situation sur la valeur des actifs, le résultat de la période et les capitaux propres de la société "**Tunisair S.A**".

3.3 - Traitement Comptable des Redevances Aéroportuaires

Les redevances aéroportuaires collectées par la société "**Tunisair S.A**" auprès des passagers sont comptabilisées parmi les revenus lors des émissions des titres de transport, alors que celles facturées par les entreprises aéroportuaires et supportées par la société "**Tunisair S.A**" sont constatées en charges lors de la réalisation de l'opération de transport.

Ce traitement comptable crée des distorsions entre les charges et les produits et affecte indûment le résultat et les capitaux propres de la société.

3.4 - Avions Hors Stratégie Commerciale

Le matériel de transport aérien de la société "**Tunisair S.A**" comprend deux avions présidentiels hors plan de vol et hors stratégie commerciale : un Boeing B 737-700 acquis en 1999 et un Airbus A340-500 acquis en 2009, ayant respectivement des valeurs comptables nettes de **14 411 KDT** et **208 850 KDT** au 30 juin 2013.

La société "**Tunisair S.A**" a procédé, au cours du premier semestre de l'année 2013, au retrait et à la mise en vente de deux Boeing B737-500 et un ATR42. A l'arrêté des comptes intermédiaires du premier semestre 2013, la valeur comptable nette cumulée de ces avions est de l'ordre de **12 449 KDT**.

La Direction de la société "**Tunisair S.A**" a arrêté un plan de vente actif afin de trouver un éventuel acquéreur à ces appareils, toutefois, à la date de rédaction de ce rapport, ledit plan de vente demeure en cours de concrétisation.

L'absence d'informations sur la juste valeur desdits avions au 30 juin 2013, ne nous permet pas de nous prononcer sur l'existence d'éventuelles dépréciations.

3.5- Fonds Social et Comptes Rattachés

Les comptes relatifs au fonds social présentent au 30 juin 2013 un écart de **1 136 KDT** entre les comptes d'actifs et de passifs.

Certains comptes auxiliaires de Prêts présentant un solde débiteur compensé de **6 253 KDT** ainsi que les montants avancés par la société "**Tunisair S.A**" au fonds social pour un montant de l'ordre de **9 070 KDT** n'ont pas été mouvementés depuis 2012 et antérieurs.

Cette situation ne nous permet pas de nous assurer de la fiabilité des comptes rattachés au fonds social.

3.6 - Liquidités & Equivalents de Liquidités

La rubrique "Liquidités et Equivalents de Liquidités" comporte des comptes bancaires présentant au 30 juin 2013, un solde total débiteur de **657 KDT** et un solde total créditeur de **623 KDT**, non appuyés par des pièces justificatives probantes (relevés bancaires, attestations de clôture, états de rapprochement,...).

L'examen des états de rapprochements bancaires arrêtés au 30 Juin 2013 a permis de constater l'existence de plusieurs suspens comptables et bancaires relatifs aux exercices 2012 et antérieurs. (**Note complémentaire n°3**).

L'apurement de ces comptes pourrait avoir un impact sur le résultat de la période ainsi que sur les capitaux propres de la société "**Tunisair S.A**".

3.7 - Avis

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception de ce qui est indiqué au niveau des conclusions du paragraphe 3 ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la **Société Tunisienne de l'Air "Tunisair S.A"** arrêtés au 30 Juin 2013 et annexés au présent rapport ne donnent pas une image fidèle, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4- Paragraphe d'Observations

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les éléments suivants :

4.1 - Situation avec l'O.A.C.A

L'examen du compte de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports "**O.A.C.A**", nous a permis de relever qu'aucune provision n'a été constatée par la société "**Tunisair S.A**" pour couvrir le risque relatif au retard de paiement des dettes de l'**O.A.C.A** et au respect des conditions tarifaires préférentielles relatives aux concessions octroyées par cette dernière. Notons, que le montant des intérêts de retard estimé par les services de l'**O.A.C.A** au 21 Février 2013 s'élève à un montant de **34 015 KDT**.

Il est à signaler, par ailleurs, que les conventions de concession établies par les sociétés "**Tunisair S.A**" et l'**O.A.C.A** n'ont pas été reconduites.

Toutefois, il convient de préciser que le Conseil Interministériel réuni le 2 Avril 2013 a décidé ce qui suit:

- La prise en charge par l'Etat Tunisien des dettes du groupe **TUNISAIR** envers l'**O.A.C.A** à concurrence de **165 000 KDT**.
- Inviter la société "**Tunisair S.A**" et l'**O.A.C.A** d'entamer les négociations afin de renouveler les conventions de concession avec les mêmes conditions tarifaires préférentielles actuelles.
- L'établissement d'un projet de décret se rapportant à l'abandon des intérêts de retard prévus par l'article 29 du décret n°1993-1154 du 17 Mai 1993 tel que abrogé par le décret n°2008-101 du 16 janvier 2008 relatif aux redevances d'aéroport et de services de navigations aérienne.

A la date de rédaction de ce rapport ledit décret n'a pas été publié.

4.2 - Filiale "Mauritania Airways"

En vertu d'un jugement du tribunal de Commerce de Nouakchot-Mauritanie, en date du 8 mars 2012, la société "**Mauritania Airways**" est déclarée en état de cessation de paiement avec effet au 1^{er} janvier 2011. Un syndic de la liquidation a été désigné à cet effet.

La société "**Tunisair.SA**" a fait opposition sur les produits de la liquidation entre les mains de l'Administrateur de la liquidation par les voix réglementaires le 2 décembre 2012 pour un montant de l'ordre de **23 091 K€**

Un rapprochement entre le solde comptable des créances relatives à "**Mauritania Airways**" et le montant déclaré au liquidateur susvisé est actuellement en cours de réalisation par la société "**Tunisair S.A**" afin de s'assurer de la conformité et l'exhaustivité des factures déclarées.

Compte tenu de cette situation, les valeurs d'actifs (Participation, créances, compte courant et frais personnel PNT) de la société "**Mauritania Airways**", constatés dans les livres de la société "**Tunisair.SA**" pour un montant de **54 685 KDT** ont été provisionnées à concurrence de **54 604 KDT** au 30 Juin 2013.

En attendant le dénouement de l'affaire et la clôture des opérations de liquidation, le risque éventuel encouru par la société "**Tunisair S.A**" ne peut à ce stade être estimé.

4.3- Plan de Redressement

Faisant suite aux difficultés financières rencontrées par la société "**Tunisair S.A**" depuis la révolution du 14 janvier 2011, un plan de redressement a été élaboré par la Direction Générale, adopté par le Conseil d'Administration réuni le 14 Décembre 2012 et notifié courant 2013 au Président du Gouvernement. A ce titre, un plan social prévoyant le départ de 1 700 agents (retraite anticipée) réparti sur deux années a été prévu et son coût est estimé à **52 000 KDT**.

Ce plan est en cours de négociation avec le Gouvernement, notamment sur les points relatifs à son mode de financement. Nous ne pouvons ainsi, nous prononcer sur l'impact éventuel de l'application de ce plan sur les résultats et les capitaux propres de la société "**Tunisair S.A**" au 30 Juin 2013.

4.4- Restructuration du Groupe "Tunisair"

Au cours de l'année 2011 un accord a été conclu entre la Direction de la société "**Tunisair S.A**" et l'UGTT prévoyant la réintégration des filiales "**Tunisair Handling**", "**Tunisair Technics**", "**Tunisair Express**" ainsi que l'activité Catering au sein de la société mère et l'application du statut de cette dernière à l'ensemble du personnel du groupe.

Dans ce cadre, il a été décidé en date du 3 Janvier 2013 de mettre en place une commission qui sera chargée de définir les actions et les démarches à entreprendre pour la mise en œuvre de cette restructuration. Le projet d'intégration demeure non concrétisé à la date de rédaction de ce rapport.

4.5- Préjudice de Carrière

Une commission a été désignée pour examiner les cas relatifs aux préjudices de carrière réclamés par les employés de la société "**Tunisair S.A**". Les travaux de ladite commission sont actuellement en cours. L'impact financier résultant de cette opération n'a pas été arrêté de façon définitive.

Tunis, le 31 mars 2014

P/ S.F.C

**P/ le Consortium Cabinet Hichem CHEKIR
Et la société AMEX**

Samir BEN JEMAA

Hichem CHEKIR

NOTES COMPLEMENTAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2013

NOTES COMPLEMENTAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Les comptes se rapportant aux recettes commerciales

1.1 Certains comptes clients et comptes d'attente rattachés aux recettes commerciales n'ont pas fait l'objet d'un suivi régulier et adéquat à la date d'arrêté des états financiers intermédiaires relatifs au premier semestre 2013. Il s'agit principalement des comptes suivants :

Compte	Libellé	Solde au 30.06.2013	
		Débiteurs	Créditeurs
414XXX	VENTE CASH	6 541 KDT	5 912 KDT
468145	VENTE BSP	42 431 KDT	
415XXX	LES VENTES CLIENTS GSA ET REDRESSEMENT	2 277 KDT	1 584 KDT
461249	DIFFERENCES DE CAISSE A L'ETRANGER	1 824 KDT	
468195	TAXES SUSPENSES		1 204 KDT
468196	COMMISSIONS SUSPENS	1 283 KDT	
	DIVERS COMPTES D'ATTENTE RECETTE	8 908 KDT	4 005 KDT

1.2 Certains comptes se rattachant aux activités « Interligne » n'ont pas fait l'objet d'un suivi adéquat à la date d'arrêté de ces états financiers et qui se présentent comme suit:

Compte	Libellé	Solde au 30.06.2013	
		Débiteurs	Créditeurs
402200	FOURNISSEURS - COMPAGNIES AERIENNES	1 025 KDT	
	FACTURES NON PARVENUES COMPAGNIES		
408200	AERIENNES		1 052 KDT
461302	FACTS A REGUL CIES AERIENNES - PASSAGES	3 865 KDT	
461303	FACTS A REGUL CIES AERIENNES - CARGO	6 002 KDT	
461304	FACTS A REGUL CIES AERIENNES - DIVERS	314 KDT	
468193	INWARD BILLING-SUSPENSE		21 KDT
468194	OUTWARD BILLING-SUSPENSE	1 115 KDT	
	TOTAL	12 321 KDT	1 073 KDT

1.3 Certains comptes intitulés "RPA - Recettes Commerciales" demeurent inscrits dans les livres comptables de la société "**Tunisair S.A**", bien que l'application n'est plus exploitée depuis l'installation du logiciel "RAPID" en 2009, et ce pour des montants débiteurs de **2 443 KDT** et créditeurs de **3 298 KDT**.

2. Les autres comptes clients et comptes rattachés

Certains comptes clients totalisant au 30/06/2013 **12 156 KDT** sont en cours de justification. Ces comptes se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30.06.2013
SOCIETE HMILA	2 699 KDT
NOUVELAIR	2 026 KDT
TUNISAIR EXPRESS	3 763 KDT
ALITALIA	1 959 KDT
AIR France	1 709 KDT
Total	12 156 KDT

3. Liquidités & Equivalents de Liquidités

L'examen des états de rapprochements bancaires arrêtés au 30 Juin 2013 a permis de constater la persistance de plusieurs suspens comptables et bancaires antérieurs au premier semestre 2013 reproduits au tableau suivant :

	Suspens comptable en KDT		Suspens bancaires en KDT	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Banques locales	3 831	2 868	1 019	1 825
Banques étrangères	512	1 091	221	43
CCP	58	36	5	21
Total	4 401	3 995	1 245	1 889

4. Le rapprochement réciproque avec les comptes des filiales

Aucun procès verbal de rapprochement contradictoire avec les comptes des différentes filiales du groupe " **Tunisair** " n'a été établi au 30 juin 2013. Ce constat ne nous permet pas de nous assurer de la conformité des soldes d'actifs et de passifs réciproques.

5. L'acquisition des titres de la filiale « A.I.S.A »

La société « **A.I.S.A** » est devenue à partir du mois de Novembre 2012 une filiale détenue à 100% par la société « **Tunisair S.A** » et ce suite à l'acquisition de la totalité des actions composant son capital social. Cette transaction a été autorisée par le Conseil d'Administration de la société « **Tunisair S.A** ». Toutefois, les formalités juridiques d'enregistrement et de publication, relatives à cette transaction, n'ont pas encore été accomplies.